

PERMANENCES GRATUITES D'AIDE AUX ENTREPRENEURS

Parce que nous savons que gérer une entreprise
est difficile...

Les Avocats du Barreau de Bergerac
proposent de vous rencontrer pour vous
donner une première information et vous orienter.



**PERMANENCES GRATUITES,
INDIVIDUELLES ET CONFIDENTIELLES**

Le 1^{er} lundi de chaque mois
à partir du 05 octobre 2015

Dans les locaux de la CCI à Bergerac
1 rue Ragueneau

Sur rendez-vous au 05.53.57.66.68

ORDRE des AVOCATS
Barreau de BERGERAC-SARLAT